



Amiens, le 12 septembre 2016

Communiqué de presse

**Chasse du petit gibier (perdrix grise, faisan et lièvre) :  
Philippe De Mester, préfet de la Somme en reporte l'ouverture  
au 2 octobre**



Philippe De Mester, préfet de la Somme a décidé, suite à la demande de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, et après avis favorable du Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage :

- de reporter l'ouverture de la chasse du petit gibier (perdrix grise, faisan commun et lièvre) au 2 octobre 2016
- de reporter la fermeture de la chasse au lièvre en plaine et aux vergers au 30 octobre 2016.

En effet, compte tenu des conditions climatiques de ces derniers mois, il est nécessaire de limiter la pression cynégétique sur ces espèces pour permettre d'en reconstituer les stocks.